

LES 6 HEURES DE CINICCIA

au profit d'Octobre Rose 2025

Levie –18 octobre 2025

Règlement de l'événement

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le samedi 18 octobre 2025 se tiendra la 1^{re} édition des « **6 HEURES DE CINICCIA** » au profit d'Octobre Rose.

C'est une course pédestre sur la piste en terre de l'ancien hippodrome de Ciniccia (20170 Levie), en boucles d'1 km, avec dossards et chronométrage. Le but étant d'effectuer le plus grand nombre de tours au cours de la durée sélectionnée par les participant·e·s.

ARTICLE 2 – ÉPREUVES

Les participant·e·s ont le choix entre :

- 3 temps de course :
 - 1 heure
 - 3 heures
 - 6 heures
- En solo ou en relais (équipe de 3 ou 6 participant·e·s).

Marche hors compétition pour toutes les personnes souhaitant participer à l'événement.

(Tarifs disponibles sous l'[ARTICLE 5 – INSCRIPTIONS & CATÉGORIES](#))

Horaires

Début des épreuves : 11 h.

Fin des épreuves : 17 h.

Départs possibles toutes les heures pour les personnes courant 1 heure ou 3 heures.

ARTICLE 3 – RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement en boisson et en alimentation est mis en place tout au long de la journée et pour l'ensemble des participant·e·s.

ARTICLE 4 – RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

Les dossards pourront être récupérés le jour de la course à partir 9 h au stade de Ciniccia.

ARTICLE 5 – INSCRIPTIONS & CATÉGORIES

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne âgée de 12 ans et plus sur <https://www.sportsnconnect.com/>.

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, la participation n'est ouverte qu'aux personnes disposant :

- d'une licence sportive : FFA, FFTRI, FFCO, FFPM ou UFOLEP Athlé, en cours de validité, le jour de la manifestation et adaptée au type de course ; ou
- de l'attestation parcours prévention santé PPS valide à remplir sur le site de la FFA pps.athle.fr.

Il est expressément indiqué que les coureur·euse·s participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Tarifs

Temps de course	Solo/Équipe	Tarif
1 heure	Solo	10 €
3 heures	Solo	20 €
6 heures	Solo	30 €
1 heure	Équipe (3 ou 6 personnes)	20 €
3 heures	Équipe (3 ou 6 personnes)	40 €
6 heures	Équipe (3 ou 6 personnes)	60 €
Marche	–	10 €

ARTICLE 8 – DROITS À L'IMAGE

Par sa participation aux **6 HEURES DE CINICCIA**, chaque participant·e autorise expressément l'organisation à utiliser ou à faire utiliser ou à reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de cette manifestation en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à des exploitations directes ou dérivées par les dispositions légales ou réglementaires.

ARTICLE 9 – ASSURANCE

L'organisation rappelle aux coureurs l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L, 321-4 du Code du Sport). Elle décline toute responsabilité pour tout accident physiologique (immédiat ou futur) ou en cas de vol. Les licencié·e·s bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participant·e·s de s'assurer personnellement, et ils/elles s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers l'organisation pour tout incident pouvant résulter de leur participation à l'épreuve.

ARTICLE 10 – RÈGLEMENT

La participation aux 6 HEURES DE CINICCIA implique l'acceptation expresse par chaque participant·e du présent règlement. L'engagement à la manifestation entraîne l'acceptation du règlement dans son intégralité.